



Extrait du registre des délibérations  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2022-1-16

Préfecture PÉRIGORD-LIMOUSIN  
024-242400752 - 20220217-2022\_1\_Séance du 17 février 2022  
Région Nouvelle-Aquitaine  
Département de la Dordogne  
Publié le 01/03/2022

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
Nantheuil

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
07/02/2022

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 31  
Pouvoirs : 3

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames** : BOSREDON CURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

**Messieurs** : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, THOMAS Michel,

**Absents et excusés et procurations** : PRIVAT Pascal, (absent a donné pouvoir à Michèle FAURE), FRANCOIS Philippe (absent a donné pouvoir à an-Louis FA YE), Cournarie Pascal (absent a donné pouvoir à Annick MAURUSSANE), COUTURIER Pierre-Yves, MEYNIER Patrick, VAURIAC Bernard

Paul MEYNIER a quitté la séance.

Monsieur Jean-Claude JUGE est désigné secrétaire de séance

**Office de tourisme de Thiviers : accompagnement par la MONA pour repenser collectivement l'office et AMO T**

**Le contexte**

Les missions de l'Office de tourisme sont en perpétuelle évolution et les attentes de la clientèle changent. L'accueil est assorti de missions plus particulières : relation et aide aux prestataires, animations, suivi et récolte de la taxe de séjour, etc... Néanmoins les offices restent le premier contact avec le territoire, ils en sont l'image.

Aucuns travaux de rénovation depuis 12 ans sauf le changement de chaudière.

Un espace d'accueil au rez-de-chaussée vétuste qui ne correspond plus aux attentes des visiteurs (11 000 Visiteurs par an)

Deux étages de scénographie (2 fois 100 m2) condamnés depuis 2 ans. Parcours obsolète jamais réactualisé, comme pour tous les « musées » exemple celui de la pomme à Lanouaille ou de la truffe à Sorges.

Un regroupement des 6 agents à Thiviers hors saison dans des conditions de travail difficiles (absence de bureaux)

Bâtiment pas isolé ouvert toute l'année, prendre en compte l'engagement de la Communauté de Communes pour le PCAET : économies des énergies (lumière, chauffage, isolation...)

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 24 février 2022  
Le Président,

Michel AUGEIX



## AR Prefecture

024-242400752-20220217-2022\_1\_16-DE

Reçu le 03/03/2022  
Publié le 01/03/2022

les objectifs du réaménagement

Objetif 1 : Répondre aux priorités définies à travers le projet de territoire.

- Objectif 2 : Répondre à une équité en termes d'équipements touristiques sur le territoire.
- Objectif 3 : Economique : augmenter le CA de la boutique et le nombre de visiteurs, générer de nouvelles recettes. Pour mémoire : CA : 57 000 € HT mais en baisse Taxe séjour 52 000€ encaissée en 2021
- Objectif 4 : Culturel : Renforcer l'image et l'attractivité du territoire avec des locaux mieux adaptés à la promotion, promouvoir les savoir-faire locaux et les prestataires du territoire (boutique, espace d'accueil de l'office, et espace atelier et cuisine)
- Objectif 5 : Social : Répondre aux nouveaux enjeux en proposant plusieurs activités ludiques, culturelles dans lesquelles le visiteur est acteur
- Objectif 6 : Environnemental : créer un espace fonctionnel pour le personnel (bureaux) au même titre que les autres agents de la communauté de communes adapter thermiquement et phoniquement le bâtiment (PCAET), améliorer l'accueil des prestataires (salle de réunion)

### L'accompagnement

La MONA est une structure qui propose un accompagnement dans l'organisation et la restructuration de nos services. Cette structure est également un organisme de formation dédié au tourisme.

**L'AMO, pour une structure particulière d'Office de Tourisme, doit avoir connaissance du domaine d'intervention particulier qu'est le tourisme. Son travail consistera à mettre en exergue les volontés du cahier des charges et à proposer un aménagement d'intérieur.**

L'AMO doit aider le maître d'ouvrage à suivre le projet réalisé par un maître d'œuvre, à prendre de multiples décisions qui lui incombent durant son déroulement et à réceptionner l'ouvrage.

**L'AMO ne prend pas de décision à la place du maître d'ouvrage.**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **SOLLICITE la MONA pour apporter des conseils, son expertise et son soutien à l'animation du réseau pour mener à bien la réflexion sur la restructuration de l'Office de Tourisme de Thiviers et ses étages. Le montant est de 10 000 €.**  
**Son intervention consisterait à mettre en place, de manière collaborative (élus, prestataires, habitants et équipe de l'OT), un cahier des charges et des plans permettant alors de faire appel à une AMO (vote à l'unanimité)**
- **DECIDE d'engager une AMO T sur le projet. Le montant de cet AMO est estimé à 20 000 € HT.**

**(vote par 33 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention)**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 24 février 2022  
Le Président,

Michel AUGEIX

